

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des économies annuelles allant jusqu'à 240 € grâce à la comparaison des tarifs des offres de télécommunications

Bruxelles, le 8 novembre 2022 – En raison des taux d'inflation élevés actuels, les consommateurs accordent davantage d'attention à leur budget. En outre, certains opérateurs répercutent également la hausse de l'inflation sur leurs prix. Par conséquent, comparer régulièrement les tarifs dans un marché des télécommunications loin d'être uniforme est donc plus utile que jamais pour aider à économiser, quel que soit le budget des ménages. Plusieurs offres de télécommunications ont récemment adapté le volume de données inclus. Effectuer une comparaison tarifaire permet de voir quels services correspondent le mieux aux besoins réels des consommateurs. La dernière étude nationale de comparaison des prix de l'IBPT montre que cette approche est payante.

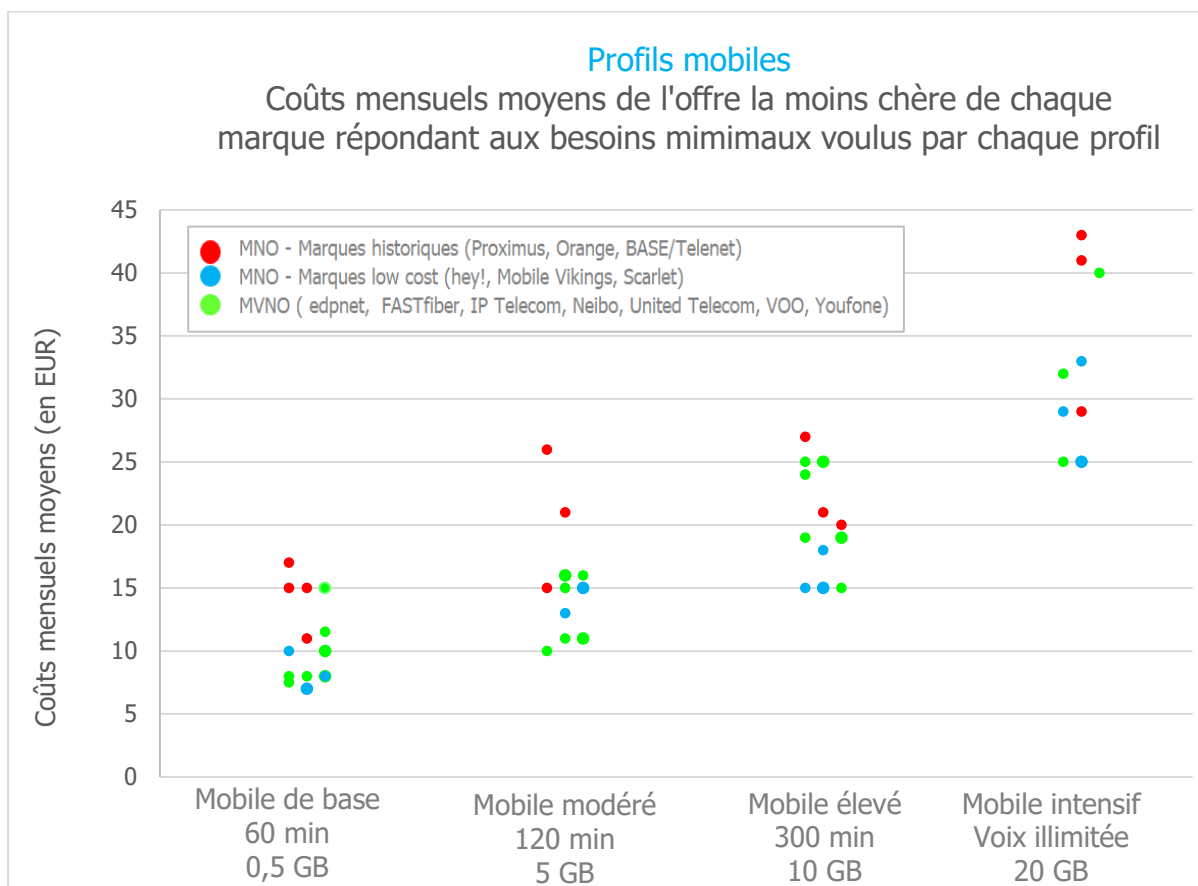
Pour rendre l'objectif plus concret, l'IBPT a choisi une méthode basée sur les besoins des consommateurs. Ces besoins sont illustrés à l'aide de 10 ménages aux profils suffisamment différenciés pour dresser un tableau large et varié du marché. L'IBPT a tenu compte de tous les plans inclus dans le simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be. Parfois, des options et/ou de la consommation hors forfait ont été activées afin de répondre aux profils étudiés. Les promotions, qui sont par nature temporaires, n'ont pas été prises en compte.

En ce qui concerne les services mobiles, l'IBPT constate qu'il est possible de réaliser d'importantes économies en comparant toutes les offres disponibles et en faisant davantage jouer la concurrence.

Le graphique ci-dessous montre que les marques historiques de MNO¹ (points rouges) sont souvent parmi les plus chères du marché. Parfois, on peut même constater une différence notable par rapport aux MVNO² et aux marques low cost des MNO.

¹ Un MNO (« Mobile Network Operator ») est un opérateur qui dispose de son propre réseau mobile. Par « marques historiques », l'on entend le nom actuel des marques autour desquelles les MNO ont développé l'essentiel de leurs activités commerciales depuis leur lancement, bien que le nom de ces marques puisse avoir changé au fil du temps (par exemple Mobistar est devenue Orange en 2016).

² Un MVNO (« Mobile Virtual Network Operator » ou « opérateur mobile virtuel ») est un opérateur qui ne possède pas son propre réseau mobile et qui utilise le réseau d'un MNO pour offrir ses services.



Coût mensuel moyen de l'offre la moins chère de chaque type de marque correspondant aux profils considérés

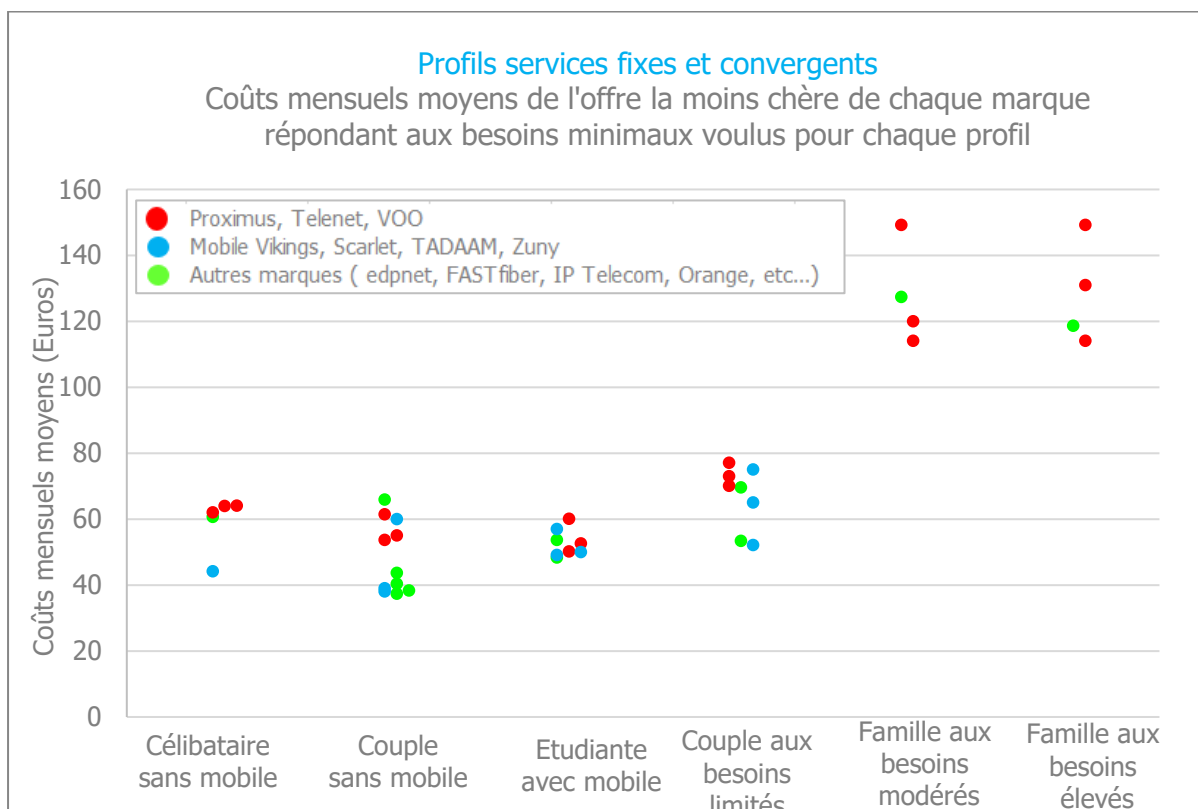
Recourir aux services d'un MVNO ou d'une marque low cost d'un MNO peut faire baisser la facture en moyenne de 54 € à 104 € par an pour trois des quatre profils étudiés.

Q3 2022	Différence (en EUR) en un an entre les marques historiques des MNO et :			
	Mobile de base	Mobile modéré	Mobile élevé	Mobile intensif
● MNO – Marques low cost	- 74 €	- 76 €	- 40 €	- 104 €
● MVNO	- 54 €	- 85 €	- 13 €	- 64 €

Interprétation du tableau :

- (1) Pour le profil « Mobile de base », les offres les moins chères de chaque marque low cost de MNO représentent une économie moyenne de 74 €/an par rapport aux marques historiques des mêmes MNO ;
- (2) Pour le profil « Mobile modéré », les offres les moins chères de chaque MVNO représentent une économie moyenne de 85 €/an par rapport aux marques historiques des MNO.

En ce qui concerne les services fixes et les packs de produits fixes et mobiles (appelés « services convergents »), les consommateurs peuvent également réaliser d'importantes économies. D'abord, en comparant régulièrement toutes les offres de télécommunications disponibles sur le marché, mais aussi en adaptant les achats aux besoins réels. En procédant régulièrement à une comparaison des plans tarifaires et à une détermination des services souhaités, les consommateurs seront en outre amenés à changer davantage de plan tarifaire et/ou d'opérateur, ce qui aura pour effet de stimuler la concurrence.



Coût mensuel moyen de l'offre la moins chère de chaque type de marque correspondant aux profils considérés

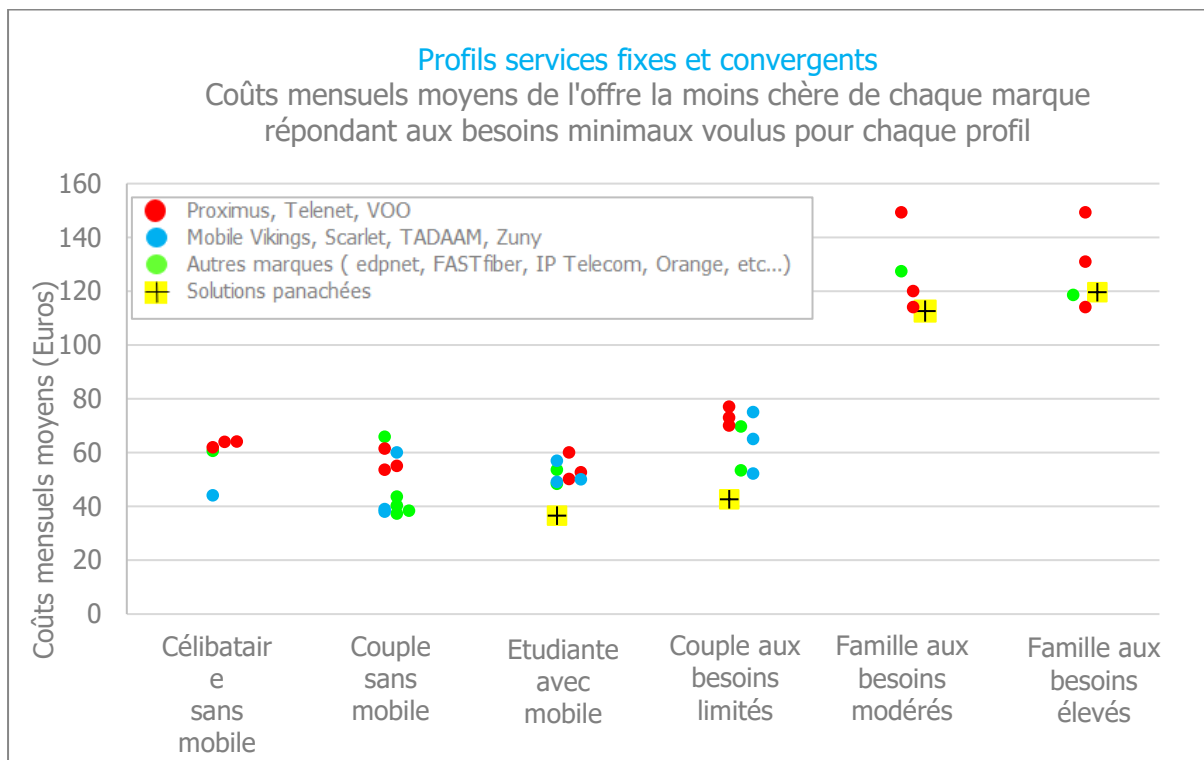
Le tableau ci-dessous montre que pour certains profils, le passage à une autre marque que Proximus, Telenet ou VOO permet de réduire la facture de 241 € par an en moyenne.

Q3 2022	Différence (en EUR) en un an entre la moyenne des marques Proximus, Telenet et VOO et :					
	Célibataire sans mobile	Couple sans mobile	Étudiant(e) avec mobile	Couple avec besoins limités	Ménage avec besoins modérés	Ménage avec besoins importants
● Marques Mobile Vikings, Scarlet, TADAAM, Zuny (low cost)	- 241 €	- 133 €	1 €	- 112 €	N/A	N/A
● Autres (Orange, etc.)	- 43 €	- 201 €	- 3 €	- 142 €	- 5 €	- 153 €

Pour un célibataire sans mobile, les offres les moins chères des marques Mobile Vikings, Scarlet, TADAAM et Zuny représentent une économie moyenne jusqu'à 241 €/an par rapport à Proximus, Telenet et VOO.

Les consommateurs peuvent également élargir leur choix en « panachant » les fournisseurs, c'est-à-dire en prenant un opérateur différent pour leurs besoins fixes (Internet, télévision, téléphonie fixe) et leurs besoins mobiles, par exemple.

À titre d'illustration, le graphique ci-dessous montre quel serait le niveau de prix pour des **solutions panachées** combinant, pour chaque profil, l'offre la moins chère pour les besoins fixes (ou convergents) et l'offre la moins chère pour les besoins mobiles. Une telle approche peut générer des économies importantes pour certains profils.



Coût mensuel moyen de l'offre la moins chère de chaque marque correspondant aux profils considérés, y compris les solutions mixtes et les solutions sur mesure.

Informé, comparer et économiser. Pour économiser réellement sur les factures de télécommunications, l'étude de prix de l'IBPT avec les dix profils prédéfinis peut certainement aider. Pour savoir quelles offres répondent le mieux aux besoins individuels et quels plans tarifaires disponibles sont les plus avantageux, il existe le simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be. Pour cela, il suffit au consommateur de cliquer sur le bouton qui renvoie au simulateur tarifaire depuis la page client de son opérateur actuel. Tout se déroule ensuite automatiquement : les données de consommation réelles sont ensuite utilisées pour comparer et classer les plans tarifaires existant sur le marché. En quelques clics, le plan tarifaire le moins cher et adapté aux besoins personnels apparaîtra. Le simulateur tarifaire de l'IBPT comprend en outre tous les plans tarifaires existants, comme l'exige la loi.

Ceux qui souhaitent ensuite changer d'opérateur de télécommunications fixes peuvent également trouver le numéro Easy Switch sur la page client. Avec Easy Switch, le nouvel opérateur fixe s'occupe de la résiliation de l'ancien contrat, afin de réduire au maximum la charge administrative.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole
Institut belge des postes et télécommunications
 Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles
 T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be
 Facebook, Twitter, LinkedIn icons